

**Monsieur Jean CASTEX**  
**Premier Ministre**  
Hôtel Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 Paris

Paris, le 13 Novembre 2020

**LE SECRETAIRE GENERAL**

Réf. 2020/11/151 DB/ET/GM

Monsieur le Premier Ministre,

Le 13 Juillet 2020, à l'Hôtel Matignon, mandaté par mon organisation, j'ai engagé, par ma signature, Force Ouvrière dans le protocole Ségur. Au moment de parapher l'acte, je vous remettais, ainsi qu'à Olivier Véran Ministre des solidarités et de la santé un courrier reprenant nos revendications et principalement celle de l'absence de mesures immédiates pour le secteur médico-social et social.

Pour autant, une des dispositions du Ségur reportait l'ouverture de négociations pour ces secteurs. C'est ce que nous avons entrepris dès le mois de Septembre avec le Cabinet et les services du Ministère de la Santé. Plusieurs pistes ont été abordées avec la DGOS avec des périmètres différents. Faute d'arbitrage et de l'annulation le 2 novembre 2020 d'une réunion de travail, l'ensemble du secteur s'est mobilisé le 5 novembre 2020 dans l'hospitalière, la territoriale et l'État. Malgré la Loi d'urgence et le confinement, la mobilisation des agents sur tout le territoire a été à la hauteur du mécontentement. Ces professionnels sont dans l'incompréhension devant le refus de leur attribuer le Complément de Traitement Indiciaire alors qu'un certain nombre de ces agents travaillent dans la FPH. De surcroit l'investissement des agents de tous ses secteurs y compris dans la fonction publique territoriale a été sans faille devant la pandémie et bien souvent sans moyens de protections suffisants. Les agents du médico-social de la FPH, mais également ceux de la territoriale, du handicap, de l'enfance et de la petite enfance, méritent à notre sens également toute la reconnaissance de la république par l'application des mesures du Ségur.

De plus, nous vous rappelons la nécessité de transposer les mesures carrières aux auxiliaires de soins et aux infirmiers de la fonction publique territoriale.

Le 10 Novembre, faisant suite à la grève très suivie dans les secteurs précédemment cités de la FPT et de la FPH, nous avons été reçus en visioconférence par vos conseillers. Ils nous ont assuré de toute l'importance que les services du Premier Ministre accordaient à ce dossier. Ils nous ont néanmoins dressé comme seules perspectives d'arbitrages « les prochaines semaines », laissant planer qu'il faudrait avant tout régler la pandémie de la COVID, et

qu'ensuite ce dossier serait arbitré. Cette réponse Monsieur le Premier Ministre ne peut, dans la situation actuelle, trouver un écho favorable à notre organisation syndicale et celle des agents que nous représentons.

Le 13 Novembre 2020, lors de votre déplacement à Strasbourg pour soutenir les équipes hospitalières des Hospices Civils, nous avons eu l'occasion de nous entretenir sur la situation générale. Nous avons attiré votre attention sur l'urgence à arbitrer l'application des mesures du Ségur aux secteurs du social et du Médico-social, en ébullition. Vous nous avez ainsi assuré que le dossier allait, à votre initiative, trouver une solution et des arbitrages plus rapide. Nous ne pouvons que le souhaiter, au regard de l'attente qu'elle génère chez les agents à un moment où nous avons besoin de sérénité pour assurer nos missions de services publics pour préserver les français des conséquences de la COVID.

Monsieur le Premier Ministre, Force Ouvrière vous remercie de l'attention que vous porterez à la demande des agents, et souhaite que les engagements pris dans le cadre du protocole du Ségur puissent continuer à prendre corps pour l'ensemble des agents de la Fonction Publique.

Veillez recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos plus respectueuses salutations.

**Pour la Fédération Force Ouvrière  
des Personnels des Services Publics et  
des Personnels des Services de Santé.**

**Didier BIRIG  
Secrétaire général**

